

marches-securises.fr

PUBLICATION



ÉTABLISSEMENT

SPL Ports de Fréjus (83)
Place Formigé
83600 Fréjus

**AVIS D'APPEL PUBLIC À LA
CONCURRENCE**

TRAVAUX

Section 1 : Identification de l'acheteur**Nom complet de l'acheteur :** SPL Ports de Fréjus (83)**Numéro national d'identification :**

Type : SIRET - N° : 42087788800016

Code postal / Ville : 83600 Fréjus**Groupeement de commandes :** Non**Section 2 : Communication****Moyens d'accès aux documents de la consultation**Lien vers le profil d'acheteur : <https://www.marches-securises.fr>**L'intégralité des documents de la consultation se trouve sur le profil d'acheteur :** Oui**Utilisation de moyens de communication non communément disponibles :** Non**Nom du contact :** Monsieur le Président Directeur Général - Tél : +33 494826300 - Mail : directeur@portfrejus.fr**Section 3 : Procédure****Type de procédure :** Procédure adaptée ouverte**Conditions de participation :**

Aptitude à exercer l'activité professionnelle : La liste des pièces de la candidature figure à l'article 6.1 du règlement de la consultation

Capacité économique et financière : La liste des pièces de la candidature figure à l'article 6.1 du règlement de la consultation

Capacités techniques et professionnelles : La liste des pièces de la candidature figure à l'article 6.1 du règlement de la consultation

Technique d'achat : Sans objet**Date et heure limite de réception des plis :** **Vendredi 18 septembre 2026 - 12:00****Présentation des offres par catalogue électronique :** Interdite**Réduction du nombre de candidats :** Non**Possibilité d'attribution sans négociation :** Oui**L'acheteur exige la présentation de variantes :** Oui**Critères d'attribution :** Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec pondération:

-Valeur technique 50

-Prix des prestations 40

-Performance environnementale 5

-Organisation en site portuaire exploité 5

Section 4 : Identification du marché**Intitulé du marché :** **Réfection des réseaux électriques et alimentation en eau potable du port de Fréjus****Classification CPV :** 45232150**Type de marché :** Travaux

Description succincte du marché : Réfection des réseaux électriques et alimentation en eau potable du port de Fréjus

Lieu principal d'exécution : Port de Fréjus

La consultation comporte des tranches : Non

La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : Non

Marché alloti : Non

Section 6 : Informations complémentaires

Visite obligatoire : Non

Autres informations complémentaires :

Les prestations sont décomposées en une tranche ferme et deux tranches optionnelles:

-Tranche ferme: Mise à jour des réseaux électriques et AEP du port de Fréjus - Délai 8 mois

-Tranche optionnelle 1: Habillage architectural du poste 630 kVA – place Deï Fifraires - Délai 3 mois

-Tranche optionnelle 2: Implantation de superchargeurs pour bateaux électriques – quai Escale 3 et 4 - Délai 3 mois

La tranche optionnelle n°1 pourra être affermie dans un délai maximum de 3 mois à compter de la notification du marché et, le cas échéant, à compter de la date d'achèvement de la tranche ferme lorsque celle-ci est postérieure à la notification du marché.

La tranche optionnelle n°2 pourra être affermie dans un délai maximum de 12 mois à compter de la notification du marché et, le cas échéant, à compter de la date d'achèvement de la tranche ferme lorsque celle-ci est postérieure à la notification du marché.

Le délai de validité des offres est fixé à 180 jours à compter de la date limite de réception des offres.

Compte tenu de la configuration des lieux, la visite est libre

Le retrait du dossier de consultation, toute question relative au marché ainsi que le dépôt des offres s'effectuent uniquement via le profil acheteur de la SPL PORTS DE FREJUS: <https://www.marches-securises.fr>

Procédures de recours

Instance chargée des procédures de recours :

Tribunal Administratif de Toulon 5 rue racine BP 40510 83041 Toulon Cedex 9 FRANCE. Tél. +33 494427930. E-mail :

greffe.ta-toulon@juradm.fr. Fax +33 494427989. URL : <http://www.ta-toulon.juradm.fr>.

Introduction des recours

Voir article L 551-1 et suivants du Code de la Justice Administrative.

Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site internet :

www.telerecours.fr.

Date d'envoi du présent avis

02 juillet 2026